



Communiqué

Rabat, le 30 novembre 2022

La Cour des comptes organise, à Rabat, la 8ème réunion de la commission du contrôle des objectifs de développement durable de l'organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

La Cour des comptes a organisé la huitième réunion de la Commission du contrôle des objectifs de développement durable, de l'Organisation Arabe des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ARABOSAI), dont elle assure la présidence conformément à la décision de l'Assemblée générale de ladite organisation lors de sa quatorzième réunion tenue à Djeddah du 25 novembre au 27 octobre 2022.

Outre les représentants de la Cour des comptes, ont pris part à cette réunion, qui s'est tenue en présentiel du 28 au 30 novembre 2022, les représentants des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'État du Koweït, du Royaume d'Arabie Saoudite, du Sultanat d'Oman, du Royaume Hachémite de Jordanie, de la République Arabe d'Égypte et de la Libye, au moment où les représentants du Bureau de Contrôle Financier et Administratif de l'État de Palestine y ont participé à distance.

Lors de la séance d'ouverture, Madame le Premier Président a rappelé, dans une allocution prononcée en son nom par le Secrétaire général de la Cour des comptes, le contexte particulier de l'organisation de cette réunion qui se caractérise par la priorité globale accordée aux objectifs de développement durable par l'ARABOSAI lors de sa restructuration et l'adoption de son plan stratégique 2023-2028, et par les conclusions de l'assemblée générale de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INCOSAI), tenue à Rio de Janeiro, du 07 au 11 novembre 2022, ayant consacré les rôles vitaux des institutions supérieures de contrôle pour aider les pays à se préparer et à répondre aux problèmes de développement émergents et à créer une différence dans la vie des citoyens.

L'ordre du jour de cette réunion a porté principalement sur les indicateurs du plan stratégique de l'ARABOSAI pour la période 2023-2028, en relation avec les objectifs de développement durable et les activités y rattachées, ainsi que sur la préparation du plan opérationnel de la Commission du contrôle des objectifs du développement durable et la répartition des travaux et rôles entre les institutions de contrôle membres de ladite commission.